



Le Parc du Château

seine
-eure
agglo

AMEX
AMÉNAGEUR - PROMOTEUR
GROUPE HEXAÔM

Accession



Martot

Rue de la Mairie et Rue du Parc



De 577 m² à 937 m²



Commercialisation en cours



A partir de 89 000 €

Description



Terrains viabilisés

Ces 7 parcelles idéalement situées vous offriront une vue privilégiée sur le parc du Château et ses arbres majestueux.

L'A13 et le centre commercial de Saint-Pierre les-Elbeuf se trouvent à 5 min en voiture, et les écoles à 200 m.

Osez le produit investisseur ! Martot est une commune éligible à la loi PINEL (zone B1).

Reste actuellement seulement 2 parcelles.

Les prestations :

- Parcelles viabilisées (eau, électricité, gaz, tout à l'égout)
- Libre de constructeurs

Aides et avantages :

- Prime de l'Agglo Seine-Eure pour les primo-accédants*
 - 2 000 € pour un logement respectant les normes RT 2012
 - 4 000 € pour un logement allant au-delà des normes RT 2012 en obtenant la labellisation E+ C-
- Exonération de la participation pour l'assainissement collectif

*sous conditions de ressources

AMEX : Sandrine Chiappe-Legrand - 02 35 18 00 21 / 06 13 50 78 53 - contact@amex-ap.fr

Agglo Seine-Eure : Sandy Gilles - 02 32 63 63 00 - sandy.gilles@seine-eure.com



maison-habitat.seine-eure.fr



agglo-seine-eure.fr



@agglo.seine.eure



@AggloSeineEure



@territoireseineure